

FRÉGAULT, Guy, *François Bigot, administrateur français*, Montréal. Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 1948. 2 vol. 442 p., 415 p.

Léo-Paul Desrosiers

Volume 2, numéro 4, mars 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Desrosiers, L.-P. (1949). Compte rendu de [FRÉGAULT, Guy, *François Bigot, administrateur français*, Montréal. Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 1948. 2 vol. 442 p., 415 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2(4), 590–596. <https://doi.org/10.7202/801506ar>

LIVRES ET REVUES

FRÉGAULT, GUY, *François Bigot, administrateur français*, Montréal.
Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 1948.
2 vol. 442 p., 415 p.

François Bigot. Il est le personnage légendaire de l'histoire du Canada. Le roman, la nouvelle, le conte, ont ourdi leurs toiles autour de son existence. De nombreuses causes expliquent ce phénomène. Bigot donne des bals, il s'entoure de faste, il tient table ouverte, une cour féminine l'accompagne. Les misères et les malheurs populaires, de grands drames nationaux regardent par les fenêtres illuminées de son palais. Autour de lui gravitent des comparses qui semblent parfois sortir tout vivants d'une tragédie à caractères. De ses œuvres, s'échappe une fumée de suppositions, de soupçons; car elles sont difficiles à analyser, à démonter; elles se dérobent comme un corps de porc-épic sous des poils hérissés et menaçants: rapports incriminants mais vagues, plaidoyers qui tendent leurs pièges, témoignages de délateurs qui prêtent au doute, statistiques, chiffres qui ne disent pas sans être forcés leur dernier mot. De tous ces faits, il était résulté du flou, de l'incertain, du mystérieux dans lesquels pouvait se jouer l'imagination populaire.

Non pas que les meilleurs de nos historiens n'aient jugé d'une façon joliment sûre la carrière du dernier de nos intendants. Mais leur verdict manquait de nuances, de souplesse, leurs considérants n'avaient pas d'abondance. C'est qu'ils n'avaient pas toujours eu tout le temps nécessaire pour entreprendre de sérieuses études sur un seul personnage; la difficulté de trouver et d'analyser toute la documentation était grande et pour la plupart d'entre eux les ouvrages auxiliaires faisaient défaut. M. Guy Frégault est venu dans des circonstances plus propices, et dont il ne remercie peut-être pas assez la providence. Il a un premier avantage inestimable, le temps, il peut se consacrer

à l'histoire; il a pu passer par l'école, ce qui ne nuit pas; il a trouvé à portée de sa main une documentation en bonne partie assemblée; quelques ouvrages historiques, des recueils d'imprimés lui ont fourni un appoint précieux. C'est dire que M. Frégault a entrepris dans des circonstances favorables une biographie de Bigot. Sans doute, les circonstances n'expliquent pas le succès qu'il a remporté; elles n'ont jamais remplacé le talent, ni l'art de la narration, ni le don de bien interpréter les documents et d'en tirer des conclusions exactes.

Le *François Bigot — administrateur français*, qu'il vient de publier, est le second ouvrage qui porte l'étiquette suivante: "Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française". C'est une construction que l'on peut qualifier de monumentale. Elle est composée de deux tomes contenant un total d'environ huit cent cinquante pages, de large format, bourrées de notes, de références. La toilette typographique est soignée. Ces deux volumes de M. Frégault, comme les précédents, sont un ornement autant qu'une richesse pour une bibliothèque. Ils comptent déjà parmi les ouvrages les plus parfaits qui ont été publiés chez nous; quant au fond et quant à la forme, il nous font honneur. Ils ont tiré de l'imprécision tout un vaste plan d'histoire, et c'est pourquoi chacun voudra les avoir à portée de la main.

M. Guy Frégault a en effet saisi tous les éléments du cas Bigot pour les tordre comme on tord du linge mouillé, afin d'en chasser le mystère, l'inconnu, la légende, le secret. La tâche était difficile. Bigot savait brouiller ses traces. Il ne fut jamais prodigue d'écrits compromettants, surtout dans les dernières années de sa carrière. Escroc de grande envergure, son nom ne paraîtra pas dans quelques-unes des pièces capitales qui pouvaient constituer une preuve positive, irréfutable. Malgré les dénonciations de ses complices, il n'est pas facile de le prendre la main dans le sac. Pour en arriver à des conclusions précises, il fallait étudier les documents, demander aux chiffres leurs indications, comprendre l'ensemble et le détail du système d'escroqueries monté par quelques hommes et appliqué pendant des années. La guerre compliquait encore le problème.

Ce que l'on peut appeler le détail des malversations de François Bigot, M. Frégault s'y est attaché comme à son gibier de choix. On devine que c'est surtout cet aspect du problème qui a passionné l'historien. C'était d'autre part l'essentiel du livre. L'intendant n'a-t-il été qu'un profiteuse de guerre comme l'époque moderne en a connu un

grand nombre ? On sait qu'alors il faut de tout et qu'il le faut vite ; rien n'est plus un obstacle s'il peut être surmonté par l'argent. L'accélération de la production coûte cher. L'État envahit bien des domaines ; pour assurer d'importantes livraisons, il accorde de grosses adjudications au même entrepreneur et ainsi, un minime profit, abondamment multiplié, conduit à de grosses fortunes. M. Guy Frégault a pris des précautions pour n'être pas induit en erreur. Il a décrit dans le détail les transactions véreuses de cette époque néfaste ; il a raconté les manipulations de fournitures conduites par un groupe sans scrupule. "Les *entreprises*, dit-il, se multiplient et leur ensemble constitue un monopole plus ou moins rigoureusement organisé qui absorbe les fournitures de l'intérieur, celles des frontières, la traite des fourrures et l'industrie des transports". Ceux qui les conduisent ne sont touchés ni par les misères de la population, ni par les malheurs de la patrie. Dans des circonstances néfastes et dont ils ignorent l'importance, ils poursuivent leur habile système d'enrichissement. Il ne méritaient ni pitié, ni indulgence. Si l'on examine bien le portrait qu'a buriné M. Guy Frégault, on voit que, dans les dernières années de son séjour au Canada, Bigot ressemble étrangement aux *gangsters* américains d'aujourd'hui. Installé dans son poste commercial et financier stratégique, il permet, il met au point et perfectionne les méthodes d'extorsion qu'on lui propose ; il les surveille ou il les domine de haut, il les conduit de loin. Mais il prend son profit par personne interposée, il ne discute pas avec toute la racaille de ses affidés, il n'appose pas sa signature aux petits écrits de partage.

M. Guy Frégault a su établir en même temps les liens nécessaires entre les événements militaires et politiques de l'époque et les actes de l'intendant. A l'arrière-plan se succèdent les deux prises de Louisbourg, la guerre de sept ans, la défaite des armées françaises d'Amérique. Et la Nouvelle-France se révèle pays bien abandonné avant l'heure, combattant encore avec courage quand le ministre a déjà décidé de ne plus la ravitailler, de ne plus la soutenir. Les vivres et les munitions ne partent plus pour Québec. La colonie tombe aux mains des Anglais à Paris, bien avant que Lévis lève le siège de Québec. Les bureaux tenteront de reconquérir la Nouvelle-France durant les futures négociations du traité de paix. Qui est responsable de cette fatale décision ? Le ministre, sans aucun doute, mais un ministre influencé avant tout par les malversations de l'intendant. Durant la

dernière décade, les exactions de celui-ci et ses vols ont tellement enflé et grossi les dépenses de la Nouvelle-France, que les autorités métropolitaines se découragent et prennent la résolution de ne pas aller plus loin. Elles ont l'impression de verser de l'eau dans un tonneau sans fond, elles sont convaincues de l'inutilité de l'effort.

Il ne paraît nulle part que les combinaisons commerciales de François Bigot aient été le produit d'une intelligence particulièrement remarquable ou d'un génie brillant bien que faussé. Non. Les circonstances lui présentaient des occasions faciles. Le tout était d'abord de trouver quelques complices; un à Paris, dans les bureaux, pour filtrer les dépêches de la Nouvelle-France et tenir le ministre dans l'ignorance ou l'incertitude; une maison juive à Bordeaux pour l'expédition de marchandises appartenant en partie à Bigot et que Bigot rachètera à Québec en sa qualité d'intendant; au Canada, un très petit groupe de fonctionnaires qui travaillent dans les bureaux de l'intendance. Durant les trois ou quatre dernières années, le petit noyau grossit sous l'impulsion énergique du munitionnaire Cadet. Commandants de postes et de forts, les personnes qui touchent de près au ravitaillement des troupes, acceptent sans vergogne des suppléments illicites à leur solde. C'est même une surprise que de constater le nombre de fonctionnaires et de soldats qui, durant ces heures tragiques, manquent à leur devoir.

La seconde surprise, c'est de voir Bigot exercer ses pratiques pendant de nombreuses années sans être destitué ou au moins rappelé. Le livre de M. Frégault explique bien cette anomalie. Tout d'abord, Bigot ne commet pour ainsi dire que des malversations modérées durant les premières années de son séjour au Canada. Ce sont des vols que l'on peut qualifier de raisonnables. Une certaine discrétion règne encore. Plus tard, sous la direction brutale et plébéienne de Cadet, on abandonne toute prudence et toute mesure. Le système inventé rapporte de telles sommes aux complices qu'ils sont littéralement enterrés sous l'argent. Bien des personnes ont pénétré dès le début les manigances de Bigot; elles n'ont peut-être pas en main les preuves nécessaires à la condamnation du coupable, mais elles savent de quoi il retourne. Plus tard, les escroqueries tombent pour ainsi dire dans le domaine public. Les dénonciations pleuvent. Lettres, rapports et mémoires fourmillent d'accusations joliment précises. Les convictions s'expriment en termes énergiques. Ce qui sauve Bigot, c'est l'éloigne-

ment, c'est le fait qu'il est le grand maître des affaires commerciales et financières, c'est le fonctionnaire parisien qui veille à la porte du ministre, c'est l'habileté des chefs de la colonie qui n'osent pas attaquer directement l'intendant, c'est l'absence d'une personne disposée à se lancer résolument à l'attaque. Disons toutefois que l'intendant est en bonne partie condamné dans l'esprit du ministre à la fin de l'année 1759 et que la défaite n'a pas été la seule cause du procès qu'il subira. Ceux qui ont pratiqué l'histoire du Canada savent aussi que les dénonciations canadiennes ont tellement plu dans les bureaux des ministres à tort et à raison, qu'il n'est pas autrement surprenant que l'on ait négligé pendant un temps celles qui visaient l'intendant.

Enfin, comme l'a bien expliqué M. Frégault, une certaine démoralisation générale explique la carrière de l'intendant. Fonctionnaires et officiers ne reçoivent pas toujours les émoluments nécessaires; ils subsistent difficilement dans un pays qui exige d'eux de grandes dépenses. Ils sont en quête de suppléments. Les uns et les autres ont la conviction qu'ils ont le droit de s'enrichir en Canada. "A leurs yeux, le Canada n'est qu'une colonie". Et qu'est-ce qu'une colonie? "Un pays où l'on ne va que pour faire fortune", répond, imperturbable... le sieur Guillaume Estève..." Bigot lui-même emploie des expressions du même genre, bien que plus modérées, lorsqu'il affirme que les chefs de la colonie comme leurs subordonnés ont droit de pratiquer le commerce. Et M. Frégault de conclure avec brutalité: "Que Bigot et sa séquelle établissent des monopoles tentaculaires, qu'ils consolident un régime d'abus intolérables, qu'ils commettent les plus audacieuses prévarications alors que le peuple abandonné, trahi et terrorisé, râle de misère, c'est, après tout, naturel: une simple colonie ne saurait s'attendre à mieux. Bigot est un homme de son temps".

Quant au sieur Bigot, quel est-il au fond de lui-même? Un assez triste sire si l'on en croit toutes les indications qu'a données M. Frégault. Pourquoi amasser une si ample fortune dans des conditions si critiques et si cruelles? Pour les gaspiller en pure perte l'instant d'après. Et voilà la vanité incommensurable de presque toutes ses escroqueries. De l'argent dont on ne sait quoi faire, et que l'on dépense au jeu, à tenir table ouverte, à donner des bals et des réceptions, à voyager au milieu d'une série de voitures transportant vaisselles et ustensiles. En un mot, des folies sans nom. Peut-être pourrait-on relever des placements plus sérieux et qui indiqueraient un désir d'établissement

solide. Mais pour qui? Bigot n'a pas d'enfants, il n'est pas marié. Enfin, l'éternelle folie de l'homme, l'éternelle irréflexion de la faute, l'inutilité de toutes ces transactions malhonnêtes.

M. Guy Frégault avait déjà lu devant la Société historique de Montréal, la partie de son livre qui a trait au procès de Bigot. C'est l'un de ses meilleurs chapitres. L'intendant tombe enfin dans le malheur qu'il a courtisé toute sa vie et il se défend avec une ténacité, une habileté dignes d'une meilleure cause. Même après le verdict, il n'accepte pas la défaite et dans l'obscurité de l'exil où il tombe, il se cherche une réhabilitation. M. Frégault a trouvé des phrases justes pour exprimer avec précision la culpabilité de l'Intendant: "Ce qui fait ressortir plus que celles de ses prédécesseurs, les rapines de Bigot, ce n'est pas leur nature, c'est leur ampleur. Ce sont aussi les circonstances tragiques au milieu desquelles le satrape les a perpétrées". Et plus loin: "Coupable de quoi? De la perte du Canada? Qu'il porte seul la responsabilité de cette catastrophe, c'est inadmissible: que, d'autre part, il soit l'un des artisans de la défaite, c'est évident".

M. Guy Frégault a appliqué de nouveau dans FRANÇOIS BIGOT — ADMINISTRATEUR FRANÇAIS, la méthode historique qu'il a apprise. Ou plutôt, il n'y a au fond qu'une seule méthode historique, et c'est celle du sens commun. L'historien doit se documenter avec une précision scientifique. Aucune contestation n'est possible sur ce point. Les différences d'opinions portent sur la façon dont il faut ensuite livrer l'ouvrage au public. Certaines écoles exigent qu'il soit pour ainsi dire livré à l'état brut avec toutes ses notes, ses renvois, ses références, ses index. Et d'autres croient que cette matière n'offre pour ainsi dire qu'un point de départ; que s'élevant au-dessus d'elle, l'historien doit composer un récit qui capte l'attention du lecteur, et surtout ne le laisse pas empêtré dans une floraison de références qui le rebutent. C'est une vieille querelle qu'il serait bien long de rajeunir. Les uns pensent surtout aux lecteurs; et qui dira qu'ils ont tort, car à quoi bon écrire l'histoire si ce n'est pour un vaste public? Les autres ont les yeux tournés sur les autres historiens qui auront besoin de savoir de quel texte procède telle ou telle affirmation. Sans s'engager dans cette querelle ancienne, et sur laquelle tout a été déjà dit, sans examiner si M. Frégault n'accorde pas une confiance superstitieuse à certains points secondaires et contestables de sa méthode, examinons s'il n'y a pas un moyen de régler le problème d'une autre façon.

Il est évident que dans le cas actuel, c'est-à-dire dans une biographie de Bigot, il était nécessaire et indispensable de livrer l'ouvrage avec tout son appareil scientifique. Il semble également évident que le père Delanglez ne peut étudier l'histoire de la découverte du Mississipi, les affaires de Joliet, de La Salle, de Hennepin, de Gravier, si fertiles en faux et en assertions contradictoires, sans référer continuellement aux documents. Dans ce dernier cas, il s'agit de découvrir péniblement une vérité cachée sous bien des faussetés; dans l'autre, de mettre au jour pour la première fois tout un ensemble de faits complètement inconnus des autres historiens et du public. C'est une œuvre de base pour ainsi dire que vient de publier M. Frégault, et comme telle, elle sera soumise à de minutieuses analyses et à des vérifications sans nombre. Toutes les indications qu'il peut donner auront une utilité incontestable. Nous avons tous besoin de savoir d'où sort cet intendant qui soudain, joue un rôle de premier plan dans l'histoire canadienne.

C'est pourquoi, il y a lieu de féliciter M. Guy Frégault sans restriction. Son dernier ouvrage a de l'ampleur et de l'étoffe. Il révèle l'un des personnages les plus importants de l'histoire du Canada. L'étude est approfondie, fouillée. Il fait non seulement honneur à son auteur, mais à nous tous, ses compatriotes. Et, sans conteste, elle enrichit notre littérature historique.

Léo-Paul DESROSIERS